

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de **santé**
du **végétal**
ÉCOPHYTO

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



G.R.C.E.T.A.
de Basse Durance



Bulletin n°21 / 2013
Mercredi 4 septembre 2013

Faits marquants :

Pommier & Poirier :

- **Carpocapse** : fin des éclosions de 3^{ème} génération en secteur Basse Durance prévue au 15-20 septembre. Dans les Alpes (2^{ème} génération), fin des éclosions prévue au 10-15 septembre (Manosque), 13-18 septembre (Plan de Vitrolles).
- **Tordeuse orientale** : les éclosions se poursuivent.
- **Cochenille farineuse *Pseudococcus*** : présence observée dans de nombreux vergers en secteur Basse Durance
- **Mouche méditerranéenne *Ceratite*** : pas encore de capture
- **Tavelure** : contaminations secondaires possibles en vergers avec taches sur feuilles et/ou fruits.
- **Maladies de conservation** : risque lié aux conditions climatiques et sensibilité variétale
- **Phytophthora** : des symptômes observés en plaine
- **Metcalfa** : en recrudescence cette année

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animatrice Filière Cerise : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri. de Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animateur Filière Prune : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),

Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau,
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN
POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00
SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com
CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34
Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelatapy.com
PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90
GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@grocta.fr



POMMIER

Bulletin n°21 / 2013
Mercredi 4 septembre 2013

Secteur Basse Durance et secteur Alpin

✦ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance : récolte Gala et début de récolte Golden avec toujours une dizaine de jours de retard par rapport à 2012. Les récoltes de Golden pour la mise en longue conservation devraient pouvoir débuter pour les parcelles les plus précoces en milieu de semaine prochaine.

✦ CARPOCAPSE

Secteur Basse Durance

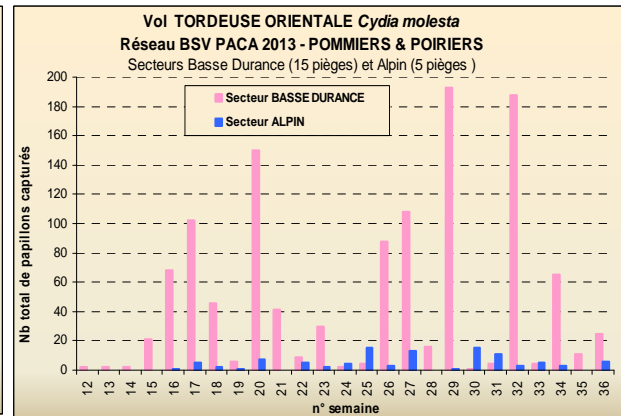
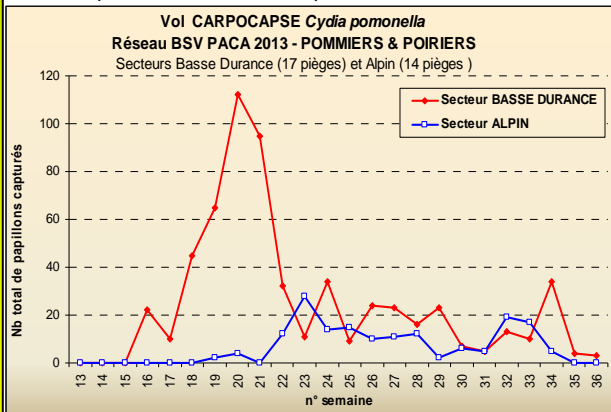
Les captures sont peu nombreuses dans les pièges du réseau (fin du vol). Les éclosions de jeunes larves de 3^{ème} génération sont en cours. De très jeunes larves ont encore été observées au 29-30 août (secteur Caumont, parcelles à forte pression).

Estimation du risque : Selon le modèle de prévision des risques DGAL-Onpv/Inoki®, les dernières éclosions de 3^{ème} génération sont prévues entre le 15 et 20 septembre (forte pression) et entre le 10 et 15 septembre (faible pression).

Les observations en verger autour du 10-15 septembre seront à réaliser pour valider la fin des éclosions.

Secteur Alpin

Estimation du risque : La fin des éclosions de 2^{ème} génération est prévue entre le 10-15 septembre pour la zone Sud (Manosque) et entre le 13-18 septembre pour la zone Nord (Plan de Vitrolles).



✦ TORDEUSE ORIENTALE

Les captures se réduisent en secteur Basse Durance dans les pièges du réseau. Des éclosions sont en cours (chevauchement des générations). Un cas sur St Rémy de Provence est signalé avec des dégâts sur fruits importants.

Estimation du risque : Les larves de Tordeuse orientale sur fruits peuvent être confondues avec des larves de carpocapse. Une observation des larves sous loupe binoculaire permet d'identifier la tordeuse orientale (sur larves de taille suffisante) : elle présente un peigne anal alors qu'il est absent sur larve de carpocapse.

✦ CERATITE (MOUCHE MEDITERRANEENNE)

Le réseau de piégeages mis en place en Vaucluse et Bouches du Rhône n'a pas encore enregistré de capture. Des piégeages sans dégât sont signalés en Languedoc.

Estimation du risque : Surveiller les 1^{ères} captures dans les pièges et les piqûres sur fruits à l'approche de la maturité ainsi que sur les fonds de cueille.

✦ PUCERON LANIGERE

Quelques foyers encore actifs en majorité bien régulés par le parasitoïde *Aphelinus mali*.
Estimation du risque : Fin du risque.



POMMIER

Bulletin n°21 / 2013
Mercredi 4 septembre 2013

Secteur Basse Durance et secteur Alpin (suite)

✦ TAVELURE

En secteur Basse Durance, des tâches sur fruits sont observées ponctuellement. Dans les Alpes, la situation est hétérogène voire préoccupante dans certaines parcelles touchées par les contaminations primaires.

Estimation du risque : Sur les secteurs présentant des taches en fin de contamination primaire, le risque de contamination secondaire est réel en cas de pluie ou d'irrigation par aspersion sur frondaison qui induisent une humectation du feuillage de plus de 8 heures.

✦ FEU BACTERIEN

Les prospections de la FREDON PACA, réalisées dans les secteurs de St Andiol / Mollégès et en cours sur le Vaucluse, n'ont pas permis de recenser de nouvelles communes touchées. Dans les Alpes, les prospections auront lieu semaine prochaine.

Les symptômes peuvent être confondus avec des dégâts de phytophthora, campagnols, cossus, zeuzère, folletage ou autres chancres. Prévoir un assainissement par élimination des parties atteintes. En jeunes vergers, surveiller l'apparition de chancres au collet en particulier ceux présentant des attaques sur partie aérienne.

Estimation du risque : Le risque de développement persiste sur les vergers ayant eu des symptômes cette année et sur vergers grêlés, à la faveur d'épisodes orageux et/ou d'aspersion sur frondaison.

✦ PHYTOPHTORA

Des vergers avec symptômes sont observés sur Pink Lady® (St Andiol et l'Isle sur la Sorgue).

✦ COCHENILLE BLANCHE *PSEUDOCOCCUS SP.*

Sa présence sur fruit est signalée dans de nombreux vergers en secteur Basse Durance : Caumont, L'Isle sur la Sorgue, Cavaillon et en vergers historiquement touchés sur les secteurs de St Rémy, Sénas, Orgon. Le nombre de parcelles touchées est en augmentation en plaine (Golden, Gala, Pink Lady® notamment). Dans les parcelles infestées, elles se réfugient notamment dans les cavités pistillaires et pédonculaires.

En cas de taches de fumagine à l'œil, contrôler les fruits en les ouvrant pour confirmer la présence de cochenilles qui peuvent être, à première vue, confondues avec le puceron lanigère. Des mesures prophylactiques peuvent contribuer à limiter leur extension : distribution des palox juste avant récolte, éviter le transfert d'écart de tri provenant d'autres parcelles.

Estimation du risque : Surveiller l'installation sur fruits. Profiter des récoltes pour repérer les parcelles touchées.

Photo : Cochenille blanche *Pseudococcus*
(source : La Pugère)



✦ *METCALFA PRUINOSA*

Pas d'évolution depuis le dernier bulletin. En secteur Basse Durance, présence régulière cette année avec présence ponctuelle de miellat sur fruits. Des larves âgées mobiles sont observées (à ne pas confondre avec du puceron lanigère). Les haies de bordures sont des réservoirs pour les auxiliaires prédateurs de *Metcalfa*. Dans les Alpes (secteur nord), pas de présence signalée.

Seuil de nuisibilité : Présence de miellat sur fruits.



Secteurs Basse Durance et Alpins (suite) :

✦ POU DE SAN JOSE

Des dégâts visibles mais faibles dans la majorité des parcelles. Le prochain essaimage est attendu fin septembre courant octobre.

Estimation du risque : Profiter des récoltes pour repérer les parcelles sensibles qui présentent des dégâts.

✦ CAMPAGNOL PROVENCAL

La reprise d'activité (nouveaux tumulus) est bien visible.

Estimation du risque : Les jeunes vergers sont à surveiller plus particulièrement.

✦ ZEUZERE

Estimation du risque : Fin du risque. L'élimination des pousses minées de l'année peut contribuer à réduire l'inoculum pour les années à venir et à limiter le développement de la larve dans les charpentières, en particulier dans les jeunes vergers.

✦ BLACK ROT

Pas de symptôme visible à ce jour dans les vergers suivis.

Estimation du risque : Surveiller les fruits situés au bas des arbres au plus proche des projections consécutives à des épisodes pluvieux.

✦ MALADIES DE CONSERVATION

Estimation du risque : Le retour des pluies pourraient accélérer le développement des champignons. Les variétés sensibles sont à surveiller telle que Pink Lady®, très sensible à la tavelure de conservation.



POIRIER

Bulletin n°21 / 2013
Mercredi 4 septembre 2013



Secteurs Basse Durance et Alpains

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance : récolte Conférence en cours.

Secteur Alpin : récolte de Williams en cours

◆ PSYLLE

En secteur Basse Durance, la situation est assainie dans la très grande majorité des vergers.

Dans les Alpes, situations hétérogènes avec quelques vergers en situation difficile.

Estimation du risque : Fin du risque en plaine, surveillance de rigueur dans les Alpes.

◆ FEU BACTERIEN –CARPOCAPSE - TORDEUSE ORIENTALE - CAMPAGNOL

◆ POU SAN JOSE - COCHENILLE PSEUDOCOCCUS

Idem pommier

◆ STEMPHYLIOSE

Pas de nouvelles sorties de tâches depuis le dernier bulletin. Variétés très sensibles à surveiller : Conférence, Harrow Sweet, Alexandrine, Abbé Fétel.

Estimation du risque : la période à risque s'étend de la floraison à la récolte (automne). La période de risque important sur fruits débute à partir de mi-mai. Les conditions chaudes et humides (rosées, irrigation) sont les plus favorables au développement du champignon pathogène (6 heures d'humectation nécessaires).



Stemphyliose sur fruits (source : La Pugère)

◆ PHYLLOXERA

Pas de nouveaux dégâts.

En août, ces pucerons s'abritent dans la cavité pistillaire des poires, surtout chez les variétés où cette cavité ne se ferme pas complètement. La prise de nourriture par ces femelles entraîne la formation de larges plages noires, un symptôme appelé "Cul noir" ou "Nécrose de l'œil" et qui ressemble assez à une attaque précoce de *Botrytis cinerea*.

De telles taches peuvent apparaître à d'autres endroits du fruit, là, par exemple, où une feuille est demeurée en contact avec le fruit, et, exceptionnellement près du pédoncule.

Les dégâts apparaissent soit pendant le mûrissement, soit pendant le stockage au froid en même temps que des pourritures. Source : inra.fr/hyppz

Estimation du risque : Les risques d'évolution vers des pourritures sont réels pour les lots en conservation. Les fruits atteints doivent être écartés à la récolte.

◆ PHYTOPTES DES GALLES ROUGES

Des symptômes sont signalés sur feuilles et parfois sur fruits. En recrudescence depuis quelques années.

Estimation du risque : Surveiller le prochain essaimage qui doit être en cours.

N.B. Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.